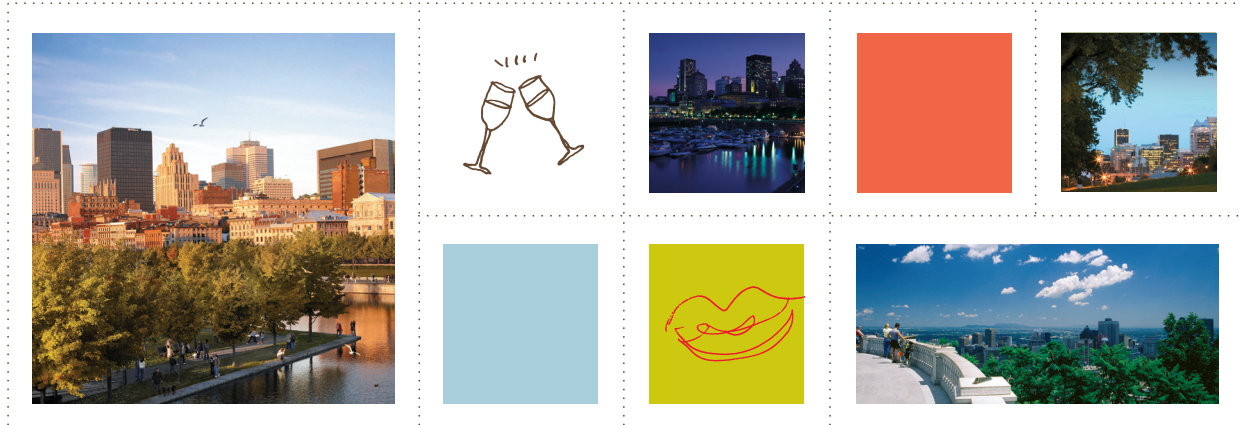


TOURISME **Montréal**



LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX MONTRÉLAIS

Programme de soutien de Tourisme Montréal

- :: Introduction**
- :: Objectif du programme**
- :: Festivals et événements touristiques admissibles**
- :: Champs d'application**
- :: Évaluation de la performance touristique**
- :: Modalités de gestion du programme**
- :: Comment effectuer une demande**

INTRODUCTION

Les événements montréalais ont connu une phase de croissance importante au cours des dix dernières années. Les grands événements montréalais ont accru leur rayonnement international et, simultanément, plusieurs nouveaux événements spécialisés ou de créneaux ont émergé. On observe, devant ce bouillonnement, que plusieurs partenaires gouvernementaux revoient leurs modalités d'intervention et d'aide auprès des événements montréalais et québécois. En effet, une sollicitation croissante des pouvoirs publics a été enregistrée quant au financement de ces mêmes événements. Des mécanismes doivent être établis et mis en œuvre afin d'assurer la croissance et le rayonnement des événements montréalais porteurs de retombées touristiques et de favoriser la venue d'événements hors saison. L'approche proposée par Tourisme Montréal s'articule autour de la consolidation.

Pour ce faire, Tourisme Montréal, l'unique organisme de promotion de la destination Montréal, a créé le comité de gestion du programme de soutien des événements internationaux. Ce comité, composé de six personnes dont trois membres du Conseil d'administration de Tourisme Montréal, fait entériner les critères d'admissibilité au programme ainsi que toutes demandes de financement supérieures à 25 000 \$. Le comité effectue périodiquement un rapport périodiquement au Conseil d'administration de Tourisme Montréal.

L'aide financière accordée par Tourisme Montréal est destinée aux festivals et aux événements qui démontrent une performance touristique significative. Dans ce contexte, l'aide financière aux festivals et aux événements touristiques doit constituer un levier pour les événements majeurs à caractère international, national et panquébécois, mais également pour les festivals susceptibles de retenir la clientèle québécoise et qui ont le potentiel requis pour contribuer à la relève événementielle en tourisme.

OBJECTIF DU PROGRAMME

Le programme a comme objectif principal l'accroissement des recettes touristiques de Montréal, et ce, dans le respect de différentes orientations, notamment en matière de développement durable.

À cette fin, il vise à :

- :: soutenir des festivals et événements touristiques qui positionnent la destination montréalaise sur la scène nationale et internationale;
- :: renforcer l'attrait de Montréal en lui associant un festival ou un événement touristique susceptible de prolonger le séjour des visiteurs;
- :: encourager la relève et l'innovation pour assurer la pérennité de l'industrie événementielle et maintenir la position et les avantages concurrentiels de Montréal dans le domaine.

FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES ADMISSIBLES

DÉFINITION

Pour Tourisme Montréal, un événement à caractère touristique est un événement dont le contenu, la thématique, la durée et la renommée accroîtront l'achalandage de touristes, seront un élément déclencheur d'un voyage à Montréal et renforceront le positionnement de la destination. Dans le cas des événements « créneaux », ils permettront essentiellement de diffuser à l'étranger une image d'avant-garde et d'ouverture liée à la personnalité de Montréal.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

Le festival ou l'événement touristique doit :

- :: répondre à la définition des « festivals et événements touristiques admissibles »;
- :: être produit et tenu à Montréal;
- :: avoir une programmation qui vise une clientèle touristique d'agrément panquébécoise, nationale ou internationale;
- :: avoir une durée variant entre 3 et 60 jours de programmation accessible à une clientèle touristique d'agrément;
- :: avoir réalisé un minimum de deux éditions consécutives préalablement à la demande d'aide financière;
- :: présenter une demande avant les dates limites de dépôt (voir les *Modalités de gestion du programme*);
- :: démontrer que l'aide financière de Tourisme Montréal est nécessaire pour la réalisation de l'événement;
- :: être l'unique bénéficiaire des surplus, subventions et autres apports externes;
- :: faire la démonstration d'une démarche écoresponsable.

Ne sont pas admissibles à l'aide financière : un salon, une foire, une bourse touristique, un congrès ni un spectacle.

EXIGENCES ADMINISTRATIVES

- :: remplir tous les champs du formulaire de demande;
- :: déposer tous les documents exigés.

CHAMPS D'APPLICATION

Le programme comporte trois volets :

- :: VOLET 1 – Les événements touristiques majeurs estivaux
- :: VOLET 2 – Les événements hors saison estivale
- :: VOLET 3 – Les événements « créneaux »

NATURE DE L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière consentie dans le cadre de ce programme est versée sous forme de contribution jusqu'à concurrence du montant accordé.

Le respect des critères d'admissibilité généraux ne garantit pas le soutien financier de Tourisme Montréal. Une analyse de la performance touristique de chaque festival ou événement touristique est encouragée afin de déterminer l'aide octroyée par Tourisme Montréal.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE TOURISTIQUE

Selon les renseignements présentés dans le formulaire de demande, Tourisme Montréal procède à une évaluation de la performance touristique de l'événement. Il s'appuie sur différents indicateurs regroupés dans quatre catégories, et ce, en fonction des exigences précises de chaque volet admissible.

- **Achalandage tel que validé par une firme externe :**

- :: l'achalandage total;
- :: la proportion de visiteurs (excursionnistes et touristes);
- :: la provenance des visiteurs (excursionnistes et touristes).

- **Visibilité et rayonnement :**

- :: les investissements en matière de promotion touristique (intra-Québec et hors Québec);
- :: Les marchés ciblés en concordance ou non avec les marchés ciblés par Tourisme Montréal;
- :: le nombre et la provenance des médias;
- :: l'exploitation d'un site Internet et d'une section tourisme;
- :: l'utilisation de médias sociaux comme véhicule promotionnel;
- :: le rayonnement international.

- **Programmation :**

- :: la durée de l'événement;
- :: le nombre d'éditions réalisées;
- :: la période de réalisation;
- :: la saisonnalité;
- :: les actions visant la qualité du service;
- :: la participation à des activités de développement des compétences.

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE TOURISTIQUE (suite)

- **Développement touristique :**

- :: le soutien des partenaires de l'industrie;
- :: les ententes de partenariats destinées aux visiteurs (forfait, hébergement, transport, restauration, attraction);
- :: La promotion touristique;
- :: la localisation géographique;
- :: la conformité du dossier de candidature.

- **Démarche d'écoresponsabilité**

- :: Gestion des matières résiduelles;
- :: Partenariats;
- :: Sensibilisation;
- :: Consommation de ressources;
- :: Gaz à effet de serre.

VOLET 1 - Les principaux événements touristiques majeurs estivaux

La trame événementielle estivale montréalaise doit désormais se consolider, à tout le moins l'été, c'est-à-dire se concentrer sur les secteurs porteurs et qui relèvent réellement d'une logique touristique. Cette position ne signifie pas nécessairement que les événements non touristiques ne doivent plus être subventionnés, mais plutôt que, s'ils le sont, cela ne devra pas être sous l'angle touristique :

- **Événements récurrents :**
 - :: culturels
 - :: sportifs
 - :: de divertissement
- **Grandes expositions muséales de calibre international**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- :: Avoir un budget d'opération de 1 M \$;
- :: Démontrer un achalandage d'au moins 25 000 personnes sur un site fermé et de 200 000 personnes sur un site ouvert;
- :: Être un événement d'une durée de 3 à 60 jours, annuel ou biennuel et récurrent (sauf dans le cas des grandes expositions muséales);
- :: Recevoir un minimum de 15 % de touristes ou 30 000 touristes et plus (données vérifiées par une firme indépendante);
- :: Présenter les états financiers des deux dernières années;
- :: Faire la démonstration d'une démarche écoresponsable.

AIDE FINANCIÈRE

Le montant de l'aide est déterminé en fonction de l'évaluation de la performance touristique basée sur les indicateurs présentés précédemment, des coûts réels d'exploitation de l'événement et des disponibilités financières de Tourisme Montréal.

VOLET 2 - Le développement d'événements hors saison estivale

Dans un contexte où la trame événementielle estivale est largement consolidée et où les besoins de l'industrie touristique se font sentir principalement pendant les saisons hivernale et printanière, le soutien aux événements devra graduellement être transféré aux événements hors saison estivale. Ainsi, les événements hors saison – principalement culturels – pourraient devenir de nouvelles priorités, puisque les objectifs d'animation urbaine ne sont pas atteints durant les saisons automnale et hivernale.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- :: Avoir un budget d'exploitation de 500 000 \$;
- :: Démontrer un achalandage d'au moins 15 000 personnes sur un site fermé et de 100 000 personnes sur un site ouvert;
- :: Être un événement d'une durée de 3 à 60 jours, annuel ou biennuel et récurrent (sauf dans le cas des grandes expositions muséales);
- :: Recevoir un minimum de 15 % de touristes ou 15 000 touristes et plus vérifié par une firme indépendante;
- :: Présenter les états financiers des deux dernières années;
- :: Faire la démonstration d'une démarche écoresponsable.

AIDE FINANCIÈRE

Le montant de l'aide est déterminé en fonction de l'évaluation de la performance touristique basée sur les indicateurs présentés précédemment, des coûts réels d'exploitation et des disponibilités financières de Tourisme Montréal.

VOLET 3 – Les événements « créneaux »

Il s'agit d'événements témoignant de l'avant-garde ou de la modernité montréalaise et qui lui confèrent un caractère *trendy* :

Gais et lesbiens :

:: Les manifestations s'adressant aux gais et aux lesbiennes

Création actuelle :

:: Les manifestations qui mettront en avant-plan la créativité contemporaine de Montréal (par ex. : les événements en art médiatique, en art technologique, en art visuel actuel, en musique électronique, en cinéma de pointe, nouvelle danse, etc.) et qui jouent un rôle de précurseur dans leur domaine par leurs audaces, leurs originalités tout en faisant preuve d'innovation dans le contenu.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- :: Faire la démonstration du leadership et du rayonnement international de l'événement dans son champ d'activité;
- :: Recevoir un minimum de 15 % de touristes;
- :: Présenter les états financiers des deux dernières années;
- :: Faire la démonstration d'une démarche écoresponsable.

AIDE FINANCIÈRE

Le montant de l'aide est déterminé en fonction de l'évaluation de la performance touristique basée sur les indicateurs présentés précédemment, des coûts réels d'exploitation et des disponibilités financières de Tourisme Montréal.

MODALITÉS DE GESTION DU PROGRAMME

A. DÉPÔT DES DEMANDES

Les périodes pour le dépôt des demandes pour tous les volets sont :

:: Événements se déroulant du 1^{er} mai au 31 octobre 2014

Période de dépôt des demandes : 19 novembre au 14 décembre 2013

:: Événements se déroulant du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015

Période de dépôt des demandes : 24 mars au 25 avril 2014

B. DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour être considéré, le dossier de candidature du promoteur de chaque festival ou événement devra inclure **TOUS** les éléments suivants :

- le **formulaire de demande d'aide financière** dûment rempli et signé;
- un budget prévisionnel détaillé de l'édition à venir;
- le dernier rapport financier de l'événement;
- une liste des médias accrédités ou invités lors de l'événement avec leurs coordonnées complètes (nom du média, adresse, nom de la personne présente, téléphone);
- une copie des études réalisées en matière de provenance des clientèles, d'achalandage touristique et d'impacts économiques réalisées par une firme indépendante, datant d'au plus deux ans;
- une copie des documents relatifs à la démarche d'écoresponsabilité;
- un document distinct présentant les justificatifs de la demande :
 - :: les résultats touristiques (objectifs, indicateurs, cibles) à atteindre en matière d'investissement, d'achalandage, de promotion et de programmation;
 - :: une présentation de la contribution de chacun des partenaires, s'il y a lieu;
 - :: les possibilités de visibilité additionnelles offertes à Tourisme Montréal;
 - :: les prévisions budgétaires faisant état des revenus et des dépenses anticipés.

C. VISIBILITÉ DE TOURISME MONTRÉAL

Les festivals et les événements constituent des occasions importantes de mettre en évidence certaines thématiques ou certains messages promotionnels que Tourisme Montréal souhaite promouvoir.

Des obligations contractuelles lieront les événements soutenus afin qu'ils accordent à Tourisme Montréal une visibilité conforme à ses exigences. La visibilité exigée par Tourisme Montréal dépendra de la subvention versée. Par le dépôt d'une demande d'aide, le promoteur s'engage à respecter les exigences minimales de Tourisme Montréal en matière de visibilité ou à proposer des adaptations en cette matière. Pour plus de renseignements, contactez Stéphanie Laurin au 514 844-1666 ou laurin.stephanie@tourisme-montreal.org.

COMMENT EFFECTUER UNE DEMANDE

Remplir et retourner le formulaire de demande d'aide financière (spécifique au volet pour lequel vous effectuez une demande) et tous les documents exigés dans ce formulaire à l'attention de :

Pierre Bellerose
Vice-président, relations publiques, recherche et développement du produit
Tourisme Montréal
1555, rue Peel
Montréal (Québec) H3A 3L8

Pour toute autre demande d'information relative à l'aide financière aux festivals et aux événements touristiques, vous pouvez communiquer avec :

Stéphanie Laurin
Gestionnaire Tourisme culturel
514 844-1666
laurin.stephanie@tourisme-montreal.org.

DÉFINITIONS

ÉVÉNEMENT OU FESTIVAL À CARACTÈRE TOURISTIQUE

Pour Tourisme Montréal, un événement à caractère touristique est un événement dont le contenu, la thématique, la durée et la renommée accroîtront l'achalandage de touristes, seront un élément déclencheur d'un voyage à Montréal et renforceront le positionnement de la destination. Dans le cas des événements « créneaux », ils permettront essentiellement de diffuser à l'étranger une image d'avant-garde et d'ouverture liée à la personnalité de Montréal.

Achalandage : Nombre total d'entrées ou de visites et, par le fait même, de spectateurs de tout âge. Il peut également inclure les participants et les concurrents, si ces derniers représentent l'essentiel de l'achalandage total.

Excursionniste : Personne qui effectue un voyage aller-retour dans la même journée à l'extérieur de son lieu de résidence habituel, et dont le lieu de résidence se situe dans un rayon de plus de 40 kilomètres.

Touriste : Selon Statistique Canada, un touriste est une personne qui réalise un voyage d'une nuit ou plus en dehors de son lieu de résidence habituel dans un autre but que d'aller au travail ou à l'école, de déménager ou de faire un déplacement de routine (emplettes, consultation médicale, rite religieux, ramassage et livraison, appels de service et ventes ou autres déplacements professionnels) et qui a utilisé de l'hébergement commercial ou privé.

Écoresponsabilité : Qualité d'une personne physique ou morale, d'un comportement ou d'une activité qui tient compte de principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.